

Paris, le 19 décembre 2019

Epidémie de bronchiolite : La FFMKR s'insurge devant le manque de responsabilité des tutelles !

A l'heure où Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, présente le pacte de refonte des urgences*, la FFMKR s'insurge sur l'absence de lucidité de la tutelle concernant les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur la prise en charge du premier épisode de bronchiolite aiguë chez le nourrisson de moins de 12 mois !

Voici les résultats seulement 3 semaines après le début de l'épidémie de bronchiolite : augmentation du délai de prise en charge des nourrissons, parents inquiets, angoisses aggravées par le « catastrophisme » médiatique après la publication des recommandations de la HAS, professionnels de santé perplexes devant le manque de pertinence de ces recommandations totalement inadaptées à la prise en charge ambulatoire et conséquences désastreuses sur les unités de pédiatrie aiguë !

La FFMKR avait déjà tiré la sonnette d'alarme il y a quelques semaines mais le ministère se retranche derrière l'indépendance de la HAS. La HAS ne voit manifestement aucun problème à ce qu'un des experts recrutés soit sous sanction disciplinaire ordinaire pour imitation de signatures dans le cadre d'un réseau de garde respiratoire ni qu'un autre ait vu fleurir dans son environnement d'exercice un réseau bronchiolite financé par l'ARS et l'Assurance Maladie excluant l'intervention des kinésithérapeutes seulement quelques jours après la parution des recommandations. Encore plus surprenant, là où un consensus d'experts est habituellement la norme, cette recommandation a dû être adoptée à l'issue d'un vote... ce qui en dit long sur la volonté de « passer en force ».

Cette position est d'autant plus incompréhensible que l'instruction ministérielle (page 82) publiée le 15 décembre 2019 relative aux porteurs de projets des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) prend en exemple l'organisation de garde en kinésithérapie respiratoire. Cela montre bien qu'un nombre croissant de professionnels s'organisent et s'impliquent dans l'exercice coordonné pour accueillir ces jeunes patients dans les meilleures conditions possibles.

La FFMKR dénonce la mise en difficulté de ces professionnels qui se posent désormais la question de leurs responsabilités et de leurs possibilités d'action, qui ne seraient manifestement plus les mêmes selon que l'enfant en est à son premier épisode de bronchiolite ou pas.

La FFMKR exige des moyens financiers adaptés pour permettre la réalisation d'études nécessaires en secteur ambulatoire.

Contact presse :
Sébastien GUERARD, Président
Tél. 06 03 85 96 28
president@ffmkr.org

* Présentation à laquelle les organisations représentatives des masseurs-kinésithérapeutes n'ont pas été conviées